



La commission de recours a déclaré irrecevable la requête introduite par Samuel Eto'o pour l'annulation de la candidature de Seidou Mbombo Njoya.

La légende camerounaise avait formulé les faits de corruption, manipulation de matches et détournement de fonds, pour charger sa requête contre le président par intérim de l'instance faîtière du football camerounais

Première déculottée

Pour le journaliste Kevin Fotso, avec l'invalidation par la commission d'éthique de la Fecafoot de la requête introduite, Samuel Eto'o perd ainsi une bataille importante dans la course vers Tsinga.

« Si on peut légitimement se demander comment un candidat à la tête d'une fédération aussi importante a pu adresser une réclamation dans l'ignorance totale des délais prévus par les textes de cette instance faîtière, il faut surtout, à mon sens, interroger l'opportunité de cette démarche. Où en était la nécessité à ce moment précis ? Dans une élection élitiste, où le corps électoral est connu et constitué d'acteurs qui ont une certaine maîtrise des circuits de fonctionnement du Football, ce type de déculottée dont le Ngambè aurait pu se passer, peut avoir pour conséquence directe la désacralisation du mythe Éto'o. Face à un Seidou Mbombo

Njoya imperturbable, la stratégie ultra-offensive de la team SEF présente des lacunes. Il est peut-être temps pour meilleur buteur de l'histoire des lions indomptables d'en tirer les leçons »,
commente Kevin Fotso